

Image not found or type unknown



## compromis pour terrain viabilisé

Par **gwadax**, le **10/11/2010** à **19:39**

Bonsoir

J'ai acheté un pakcage terrain + maison mitoyenne.

Le terrain est de 500m2 divisé par 2 et viabilisé.

Quand j'ai demandé l'ouverture du compteur d'eau pour le début de la construction la lyonnaise des eaux est venu sur le terrain et à constater qu'il y avait qu'un seul raccordement pour une maison alors que nous sommes 2 maisons individuel le problème se pose également pour EDF et France télécom. Je voudrais savoir qui doit payer l'installation de toutes les bornes et compteurs car nous avons acheté un terrain soit disant viabilisé.